

Comité Syndical du 10 Février 2023  
Palais des Congrès

Liste des délibérations	Adopté / Rejeté
1 - Décisions du Président et du Bureau	Adopté
2 - Tarification de la restauration scolaire à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2023	Adopté
3 - Fonctionnement de l'accueil de loisirs des mercredis durant l'année scolaire 2023, à compter du 5 avril 2023	Adopté
4 - Opération « Découverte Sports Vacances » printemps 2023	Adopté
5 - Accueils de loisirs vacances de printemps 2023	Adopté
6 - Mise à disposition d'un terrain relevant du domaine public communal entre la ville de Lourdes et le SIMAJE pour la construction d'un multi-accueil 59 places	Adopté
7 - Construction d'un multi-accueil 59 places : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle, fixation du nombre de candidats admis à présenter une offre, fixation de la prime de concours et indemnisation des membres du jury	Adopté